

M. Stanley Haidasz (Parkdale): Puis-je poser une question supplémentaire? Le ministre des Finances me dirait-il si l'on peut espérer qu'en 1968, non seulement l'industrie mais aussi les simples particuliers pourront bénéficier d'encouragements fiscaux pour les inciter à installer des appareils antipollution et des épurateurs de carburants?

L'hon. M. Sharp: Oui, cette question est à l'étude relativement aux défalcatons au titre de la pollution de l'air.

[Plus tard]

M. P. B. Rynard (Simcoe-Est): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Finances. A-t-il eu des pourparlers avec les gouvernements provinciaux au sujet des stimulants, et était-il représenté à la récente réunion de Toronto?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je puis répondre à cette question. Le sujet a été discuté avec les provinces, qui sont en général satisfaites de ce qui existe en matière de déductions pour le matériel de lutte contre la pollution de l'eau.

M. G. H. Aiken (Parry-Sound-Muskoka): J'ai une question à poser au ministre des Finances. Vu que la question relative à la pollution lui a été adressée par un député du même parti que lui, pouvons-nous maintenant lui demander s'il est devenu ministre de la pollution au lieu de premier ministre et lui adresser désormais nos questions relatives à la pollution?

L'hon. M. Sharp: Je ne crois pas que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources aimerait qu'on lui pose des questions au sujet de l'impôt sur le revenu.

[Plus tard]

[Français]

L'hon. M. Pepin: Monsieur le président, je m'aperçois que je n'ai pas répondu à toute la question de l'honorable député de Simcoe-Est. Il a demandé également si le gouvernement était représenté à la conférence sur la pollution qui a lieu présentement à Toronto. Oui, mon ministère y a délégué M. Davidson, qui est le chef de la section des eaux.

LA FONCTION PUBLIQUE

LA DÉCISION RELATIVE AU CONGÉ DU 26 DÉCEMBRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gaston Isabelle (Gatineau): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au

très honorable premier ministre. Peut-il dire à la Chambre s'il a l'intention de maintenir la décision qui a été prise de faire travailler les employés de la Fonction publique les lendemains de Noël et du Jour de l'An?

[Traduction]

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Je crois que le ministre du Revenu national a répondu à cette question hier.

M. J.-T. Richard (Ottawa-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Revenu national. Saisira-t-il immédiatement la Chambre d'une modification à la loi sur la fonction publique pour faire ajouter aux jours fériés le lendemain de Noël et le lendemain du jour de l'An lorsque ces fêtes tombent un lundi, ou entreprendra-t-il immédiatement des négociations afin d'en venir à un accord à ce sujet?

Une voix: Une question convenue.

M. MacInnis: On a répondu à la question hier.

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national et président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je ne songe nullement à présenter un projet de modification à la loi à cet égard. Bien entendu, les congés statutaires, de même que d'autres avantages sociaux, feront l'objet des négociations collectives instaurées par le gouvernement actuel dans la Fonction publique.

M. D. V. Pugh (Okanagan Boundary): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Quand le ministre passera ces congés en revue, songera-t-il aussi à en accorder un aux Canadiens le 30 avril?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, à l'occasion, lorsque le 30 avril tombe un dimanche, nous avons permis aux gens d'envoyer leurs déclarations d'impôt le lundi suivant.

LES FINANCES

LES RÉSULTATS DE LA RÉCENTE CAMPAGNE D'OBLIGATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Pourrait-il répondre maintenant à la question que je lui ai posée, d'abord le 10 novembre, alors qu'il m'a dit qu'il y répondrait dans son exposé budgétaire, et que j'ai réitérée vendredi dernier